

BULLETIN D'INFORMATIONS

2025/2026

Découvrez les prochains événements du CSE !



Le CSE est géré par des Secrétaires et Trésoriers élus jusqu'en 2027. Les membres du bureau sont :

M. Jean-Louis GERVASONI, secrétaire, Mme Marie-Noëlle SENECAT, secrétaire adjointe, M. Anthony MERCIER, trésorier et son adjoint M. Clément MAGRON.

Le CSE a pour rôle d'exprimer les réclamations individuelles et collectives des salariés de droit privé, veiller à l'application des réglementations du travail dans l'entreprise, promouvoir la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Leur rôle est aussi social, avec la mission d'apporter un plus à chacun dans les domaines de la culture, des loisirs, vacances...

Ce bulletin regroupe les offres mises en place de septembre 2025 à août 2026.

Mme Isabelle POIREL, secrétaire administrative, gère vos demandes et répond à vos questions :

03.83.30.02.44 / ceonflorraine@aol.com / CSE ONF LCA - 5 rue Girardet - 54000 NANCY / www.cseonflca.com

QUELQUES RÈGLES

- **RGPD** : Le CSE n'a pas le droit de conserver les copies de vos pièces d'identité d'un voyage à l'autre.
- **Les subventions se font sur présentation d'un justificatif** puis envoi d'un chéquier Kadéos ou virement. Pour cela, il est nécessaire de fournir **vos RIB lors de votre 1ère demande et en cas de modification de vos informations bancaires**.
- **L'envoi d'un RIB est requis pour permettre au CSE de subventionner les activités du salarié**, remboursement sur justificatif (1 seule fois suffit / Attention : quand vous changez de RIB, pensez à nous en renvoyer un nouveau, sinon les agios supportés par le CSE seront répercutés sur votre aide).
- **La billetterie est soumise à condition familiale** : 2 billets par salarié + les enfants (que nous prolongeons jusqu'aux 20 ans). Les billets sont envoyés à réception de la demande accompagnée du règlement.
- **Locations** : La présence du salarié est obligatoire.
- **Evasion : Une fois par an, vous pouvez prétendre, au choix, à :**
 - Un voyage (les week-ends individuels ou de groupe n'entrent pas dans ce cadre),
 - Une location de vacances,
 - Un chéquier vacances ANCV.
- **Les MAISONS FORESTIERES DE VACANCES sont accessibles aux salariés de droit privé**. Pour avoir plus d'informations, contactez l'APAS par mail à cette adresse : apas.onf@onf.fr. Ces locations n'ont pas d'incidence sur vos demandes CSE « EVASION ».
- **Allocation décès salarié : 800 €**. Majorée de 150 € par enfant à charge
- **Enfant du salarié** : de leur naissance jusqu'à ses 18 ans.
- **Salarié sorti des effectifs** : Nous maintenons l'ensemble des activités proposées, l'année qui suit le départ en retraite, CAA, licenciement pour inaptitude ou le décès du salarié.

ASSISTANTES SOCIALES

Si vous rencontrez des difficultés, contactez l'Assistante Sociale de votre département qui étudiera la situation et, si besoin, présentera votre dossier à la commission sociale créée par le CSE.

CONTACT

par département

55 et 57 - Mme DONISCHAL - 06 01 19 48 53
54 et 88 - Mme GERBERON - 06 09 35 96 00
08, 10, 51 et 52 - Mme RUMMLER - 06 23 11 11 59



Séjours et sorties à venir



CITY BREAK À PORTO

du samedi 15 au lundi 17 novembre 2025

Découvrez tous les trésors de Porto !

Ouverte sur les rives du Douro, la ville de Porto séduit tout autant par le charme de son centre historique que par sa cuisine et ses vins délicieux, sa vie nocturne animée et sa sympathique population.

SALON DE L'AGRICULTURE

jeudi 26 février 2026

Tarifs :

- > Salarié - enfant de 13 à 17 ans : 35 €
- > Enfant de 6 à 12 ans : 30 €
- > Conjoint : 40 €
- > Accompagnant : 50 €

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR LE SITE DU CSE
WWW.CSEONFLCA.COM



Scannez-moi

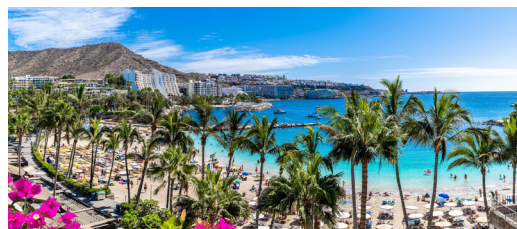
Séjours et sorties - Inscriptions closes



SOIRÉE AU ROYAL PALACE à Kirrwiller

Samedi 18 octobre 2025

Avec repas et spectacle.



GRANDE CANARIE

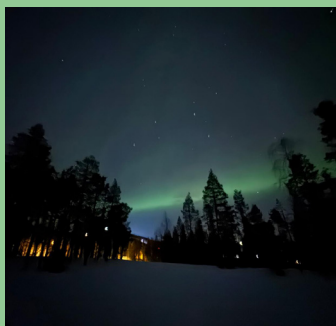
Printemps 2026

Visitez le petit Eden de l'Océan Atlantique..

Retours en image du voyage en Laponie

EN MARS 2025, LE CSE A ORGANISÉ UN VOYAGE EN LAPONIE, LA RÉGION LA PLUS SEPTENTRIONALE DE LA FINLANDE. CE SÉJOUR A RÉUNI 80 PERSONNES ET A LAISSÉ DE TRÈS BEAUX SOUVENIRS.

VOICI QUELQUES IMAGES DE CETTE EXPÉRIENCE UNIQUE...



Vacances en hiver



POUR LES SKIEURS PLUSIEURS FORMULES SUBVENTIONNÉES PAR LE CSE AU CHOIX :

La présence du salarié est obligatoire durant le séjour.

- **LOCATION D'UNE SEMAINE DANS UNE RÉSIDENCE** 

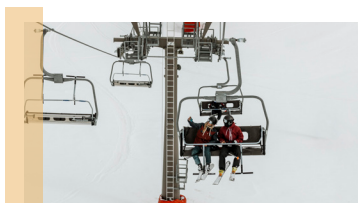
Un devis sera établi sur demande auprès du CSE qui se chargera de la réservation. La subvention représentera la moitié du tarif avec un maximum de 700 €.

- **LOCATION D'UNE SEMAINE EN CENTRE DE VACANCES** 

Un devis sera établi sur demande auprès du CSE qui se chargera de la réservation. La participation s'élèvera à environ 50 %, à hauteur de 700 €.

- **PENSION COMPLÈTE PENDANT UNE SEMAINE EN CENTRE DE VACANCES** 

Location valable pour le salarié et sa famille à charge (compter la moitié du tarif VTF à hauteur de 250 € par adulte, 180 € par enfant de 6 à 15 ans et 65 € de 1 à 5 ans). Le CSE vous proposera un devis si besoin et procédera à la réservation.



REMONTÉES MÉCANIQUES

Si vous choisissez une de ces formules :

2 REMONTÉES MÉCANIQUES PAR FAMILLE SONT OFFERTES.

Le CSE fera la réservation auprès des partenaires (aucun remboursement ne sera accordé). Pour ce faire merci de remplir la fiche prévue à cet effet en fin de bulletin et de la renvoyer au CSE.

Pour plus d'informations sur les stations et les logements vous pouvez consulter les sites partenaires. Nous pouvons également vous fournir les brochures Odalys et VTF.

LES SEJOURS À LA MER OU À LA CAMPAGNE SONT BIEN SÛR ENVISAGEABLES EN HIVER.

Locations de vacances

La présence du salarié est obligatoire durant le séjour.

Retrouvez tous les détails et les tarifs sur le site du CSE www.cseonflca.com, rubrique « Evasion ».

Pour buller en Méditerranée...



LA GRANDE MOTTE HERAULT

Villa 5 personnes, dans un quartier tranquille à 100 mètres de la plage.



LA LONDE LES MAURES VAR

Mobile-home dans le camping 4* Parc Valrose : à 7 km des plages, piscine et nombreuses activités vous attendent.

Pour s'aérer en pleine nature...



ROSIÈRE-JOYEUSE ARDÈCHE

Mobil-home 2/3 chambres au camping 4* Arleblanc. Une rivière longe le camping où baignade, canoë ou pêche sont à faire.



TREGASTEL CÔTE D'ARMOR

Maison de 4/5 personnes de 50 m² rénovée en 2017 avec vue sur la mer, au calme et proche des plages.



DOMAINE DE LANGATTE MOSELLE

Faites l'expérience de dormir dans un Lodge insolite : un séjour en harmonie avec l'environnement qui séduira tous ceux qui sont en quête d'aventure atypique et inédite.



Un large choix parmi une soixantaine de campings partout en France. **3 tarifs : 179 € / 239 € / 299 €** la semaine selon le choix des destinations et le type de mobil-home souhaité. Infos disponibles sur le site du CSE.

Bon d'achat à commander auprès du CSE avec le règlement total pour recevoir le code qui permettra de bénéficier de cette offre directement sur le site du partenaire ce.groupepvc.com.

Cette offre peut être cumulée avec les autres offres vacances et voyages ainsi que les chèques-vacances ANCV.

Locations de vacances et week-end

La présence du salarié est obligatoire durant le séjour.



- **1 À 2 SEMAINES DE LOCATION SUBVENTIONNÉES AVEC NOS PARTENAIRES ODALYS, VVF OU GÎTES DE FRANCE AVEC SUBVENTION CSE.**

Comptez environ 50% du prix catalogue avec un maximum de 400 € par semaine. Contactez le CSE pour un devis.

- **OU UNE SEMAINE FAMILIALE EN PENSION COMPLÈTE OU DEMI-PENSION AVEC VVF**

Dans ce cas, la subvention est réservée au salarié, à son conjoint et ses enfants à charge mineurs ou majeurs mais sur présentation d'un justificatif de scolarité.

Participation CSE à hauteur de la moitié du prix de la réservation avec un maximum compris entre 210 € et 300 € pour un séjour en pension complète et entre 170 € et 230 € pour la demi-pension.

Le CSE fera la réservation auprès des partenaires (aucun remboursement ne sera accordé). Pour cela, merci de remplir la fiche jointe à ce bulletin et de la renvoyer au CSE (un acompte de 100 € minimum est demandé).

Pour plus d'informations sur les destinations et les logements, vous pouvez consulter les sites partenaires. Nous pouvons également vous fournir les brochures Odalys et VVF.



Envie de nature, de détente et d'aventure ?

**Découvrez Center Parcs, un lieu unique pour se ressourcer et partager des moments inoubliables !
> 6 sites en France dont les 3 Forêts (57) et le Lac d'Ailette (02)**

Pour obtenir un devis ou réserver, contactez le CSE avec les informations utiles à la commande (noms, prénoms des participants, dates de naissance des enfants, lieu, type de logement, dates et options).

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DU CSE WWW.CSEONFLCA.COM,
RUBRIQUE « EVASION ».**

Chèques vacances



LES CHÈQUES VACANCES ANCV, D'UNE VALEUR DE 230 €, SONT RÉSERVÉS AUX PERSONNES QUI NE PROFITENT NI DES VOYAGES NI DES LOCATIONS (ÉTÉ OU HIVER) PROPOSÉS PAR LE CSE.

Le formulaire de commande est à retourner au CSE entre le 15 janvier et le 15 avril.

Il suffit de retourner le formulaire de commande accompagné du règlement par chèque selon la participation du salarié suivante :

- **100 €** par salarié ayant 1 ou plusieurs enfants mineurs (de 0 à l'année des 17 ans)
- **130 €** par salarié sans enfant mineur

Retrouvez le formulaire de commande joint à ce bulletin, ou en téléchargement sur le site du CSE, www.cseonflca.com, rubrique « Évasion ».



Carte cadeau presse/magazine

Nous avons le plaisir de vous offrir une CARTE CADEAU presse/magazine de 50 € valable pour un ou plusieurs abonnements au choix parmi plus de 900 titres proposés par notre partenaire Viapresse.

Loisirs, culture, déco, sport, actualités, jeunesse, famille... Nous sommes certains que vous trouverez vos magazines préférés pour vous et toute votre famille.

Pour profiter de votre carte cadeau c'est simple :

- 1 - Allez sur le site <https://privilegescse.viapresse.com>
 - 2 - Choisissez vos magazines et suivez la procédure de commande
 - 3 - Dans votre panier, indiquez le code personnel de votre Carte Cadeau pour bénéficier des 40 €
- VOTRE CODE PERSONNEL : CARTEONFL40**

OU

Abonnement au journal de la mécanisation forestière

Pour avoir un abonnement, il suffit d'envoyer votre demande au CSE. Tarif : 33 €



Subventions

La plupart des subventions se font par virement. Si ce n'est pas déjà fait, merci de fournir votre IBAN au CSE.

MARIAGE : 100 € EN CHÈQUES KADÉOS

- Sur présentation d'un certificat de mariage au nom du salarié.

NAISSANCE : 100 € EN CHÈQUES KADÉOS

- Sur présentation d'un extrait de naissance.

AIDES CULTURELLES ENFANTS : À HAUTEUR DE 196 € PAR ENFANT

(dernier versement l'année des 18 ans).

Ces aides sont réservées aux enfants à charge (dernière année de subvention = juin de l'année des 18 ans). Sur présentation d'une attestation (avec nom, prénom, année d'adhésion, tarif). Toutes les activités (musique, danse, équitation, piscine, tennis...) sont subventionnées à hauteur de 50% pour un montant maximum de 196€ par enfant. Les virements se font en juin.

CENTRE DE LOISIRS / PÔLE JEUNESSE : JUSQU'À 5 € / JOUR

(30 jours maximum par année scolaire) et par enfant (jusqu'à l'année des 17 ans). Une subvention pouvant aller jusqu'à 5 € par jour sera accordée par enfant. Celle-ci sera allouée sur présentation d'une attestation (nom, prénom, dates de présence, somme acquittée), ainsi que du courrier MSA stipulant vos aides.

CLASSE DÉCOUVERTE : À HAUTEUR DE 13 € / JOUR

(maximum 10 jours par enfant et par année scolaire). Sur demande, un formulaire à compléter par l'établissement scolaire de votre enfant vous sera adressé. Dès réception du formulaire complété et du courrier MSA stipulant vos aides, le CSE subventionnera le séjour. L'enfant doit être à la charge du salarié et scolarisé.

CINÉMA : 30 €

Sur simple demande, vous recevrez un courrier du CSE numéroté à votre nom. Au retour de courrier, accompagné de 10 billets de cinéma payant, le CSE vous alloue la somme de 30 € par famille et par an.

SPECTACLE / CONCERT : JUSQU'À 50 €

Sur demande, vous recevrez un courrier du CSE numéroté à votre nom. Par retour de courrier, accompagné de vos places de concert (ou copie) et ticket de caisse, vous pourrez recevoir jusqu'à 25 € par billet dans la limite de 2 billets par famille et par an.

ACTIVITÉ DU SALARIÉ : 60 €

- Sur présentation d'une attestation au nom du salarié (avec nom, prénom, année d'adhésion, tarif).

MÉDAILLE D'HONNEUR : À PARTIR DE 65 €

Envoyer la copie du diplôme pour recevoir votre subvention :
Médaille d'argent (20 ans) : 65 € / Médaille vermeil (30 ans) : 80 €
Médaille d'or (35 ans) : 110 € / Médaille grand or (40 ans) : 160 €

RETRAITE / CAA / LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE : 140 € EN CHÈQUES KADÉOS

- Sur présentation d'un justificatif.

CADEAU DES 50 ANS

- Le CSE vous offre un cadeau pour vos 50 ans. Il suffit de communiquer votre choix entre une montre et un couteau (de fabrication française) au CSE au cours du 1^{er} trimestre de l'année des 50 ans.

COLONIES : 30 € / JOUR

(20 jours maximum à hauteur de la moitié de la facture globale).



Partenaires du cse



MARQUES AVENUE

A Troyes et à Talange, bénéficiez de 10% de réduction sur présentation d'un justificatif ONF à l'accueil du centre.



MONDORF

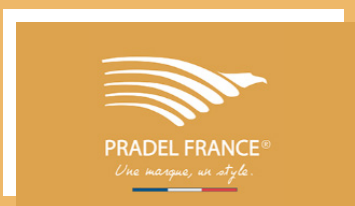
Différents forfaits détente pour 2 personnes à découvrir sur le site du CSE : nuit, repas, soin, accès libre à l'espace Wellness & Fitness...

- > Forfait « Détente » : 125 €
- > Forfait « Gourmand » : 195 €
- > Forfait « Spa » : 195 €
- > Forfait « Prestige » : 375 €



LOXAM

Nous avons négocié un partenariat national avec Loxam. N° 1 de la location de matériel. Sur justificatif (fiche de paye ONF), vous pouvez prétendre à -25 % sur les locations du groupe.



PRADEL

Tarifs préférentiels avec le code : 54FA0035 et le mot de passe : 54052 sur le site de Pradel : www.pradel-france.com



PASSTIME

Des offres permanentes 100% digitalisées sur toute la France et à proximité avec des réductions chez les partenaires toute l'année. www.passtime.com



ÉCONOMISEZ MIEUX

ECONOMISEZ MIEUX est la 1^{ère} plateforme qui permet de bénéficier de bons de réduction jusqu'à 50% sur plus de 200 marques éco-responsables avec le code PRIVILEGESCSSE.



LINVOSGES

LINVOSGES est une maison française spécialisée dans le linge de maison haut de gamme. Profitez de 10€ de remise sur l'ensemble de votre commande. Cumulable avec les offres en cours.



LAMIELLE CHOCOLATS

Jusqu'à 12% de réduction sur place à Epinal ou sur les commandes en ligne avec le code ONF24. www.chocolats-lamielle.fr



RÉFÉRENCE PARE-BRISE

Pour tout remplacement de pare-brise : 200 € en carte cadeau ou franchise offerte + balais essuis-glaces avants offerts.



TCHIZZ VOYAGE

Nouvelle venue dans l'univers du voyage et des loisirs, Tchizz propose un éventail de prestations touristiques de qualité à des prix réellement attractifs.



POUR NOËL

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Une subvention est accordée aux salariés qui souhaitent organiser un repas de Noël entre eux. La somme allouée est de 25 € par salarié participant.

Une personne nommée responsable devra suivre la démarche suivante :

- Envoyer la liste des participants (noms, prénoms) au CSE (en précisant le nom du responsable du repas) avant le 10/12/25.
- Avancer les frais ou convenir d'un accord avec le restaurant (à préciser lors de l'envoi de la liste des participants).
- Faire parvenir au CSE le plus rapidement possible et avant le 20/01/26 son RIB ou le RIB du restaurateur pour procéder au virement ainsi que la facture acquittée du restaurant, traiteur (ne pas oublier de préciser le nom du responsable sur la facture). Les tickets de caisse de supermarché peuvent convenir également.

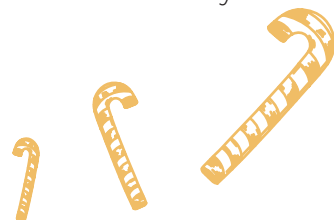
Nous vous rappelons que la subvention est accordée sur présentation des factures. Son montant ne peut être supérieur aux sommes engagées.

PANIER GARNI

Les salariés actifs en septembre, et présents en décembre, recevront un panier garni. Vous préférez un panier sucré ? Il suffit d'en faire la demande après du CSE avant le 1^{er} octobre.

NOËL DES ENFANTS

Les enfants à charge et nés à compter du 01/01/11 bénéficieront automatiquement d'un chéquier Kadéos de 35 €. Les salariés n'ayant pas encore fourni la copie de leur livret de famille sont invités à les envoyer au CSE avant le 01/11/2025 (pas de commande de chéquier au-delà de cette date).



Parcs de loisirs

Les billets sont envoyés après réception du règlement, selon la composition de la famille, une fois par an et par parc.

Les enfants de plus de 20 ans sont retirés de notre base de données, sauf s'ils poursuivent leurs études (sur présentation d'un justificatif).

parcs animaliers / zoo

PARC ANIMALIER STE CROIX à Rhodes (57)

- 14 €/adulte - 9 €/enfant (de 3 à 11 ans)

ZOO AMNEVILLE (57)

- 13 €/adulte - 11 €/enfant (de 3 à 11 ans)

espace thermal / parcs aquatiques

THERMAPOLIS à Amnéville (57), forfait de 2h

- 8 €/personne (accès à partir de 4 ans)

VILLA POMPEI à Amnéville (57), forfait de 2h

- 12 €/adulte (accès à partir de 18 ans)

CENTER PARCS à Hattigny (57) - Accès 1 j au Dôme

Réservation obligatoire dès réception du code.

- 18 €/adulte - 11 €/enfant (de 3 à 11 ans)

parcs d'attractions

FRAISPERTUIS à Jeanménil (88) *

Pas d'envoi de billets entre octobre et mars

- 14 €/adulte - 12 €/enfant (de 1 m à 1,40 m)

WALYGATOR à Maizières-lès-Metz (57)

Pas d'envoi de billets entre octobre et mars

- 13 €/personne (à partir de 4 ans)

NIGLOLAND à Dolancourt (10)

- 19 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

EUROPAPARK en Allemagne

Réservation obligatoire.

29 €/adulte et enfant (à partir de 4 ans)

DISNEYLAND PARIS FLEX 1 jour, 1 parc *

- 59 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

DISNEYLAND PARIS FLEX 1 jour, 2 parcs *

- 84 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

DISNEYLAND PARIS ECO 1 jour, 1 parc *

- 28 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

DISNEYLAND PARIS ECO 1 jour, 2 parcs *

- 41 €/adulte et enfant (à partir de 3 ans)

*Merci de préciser noms et prénoms des participants (les billets Disneyland Paris et Fraispertuis sont nominatifs).

Retrouvez le bon de commande billetterie et tous les détails sur le site du CSE : WWW.CSEONFLCA.COM

LES TARIFS PEUVENT ÉVOLUER AU COURS DE L'ANNÉE.



Zoo Amnéville



Rulantica



Fraispertuis

